

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2015 G 31 du 02/12/2015)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2015 G 31 du 02/12/2015 pour les :

Contrôles règlementaires et poinçonnage en usines des équipements destinés au projet de construction du gazoduc TUNIS BIZERTE et alimentation en gaz naturel de la Centrale électrique de MORNAGUIA et de 15 Communes de BIZERTE.

Les équipements du gazoduc à contrôler en usines sont constitués essentiellement de :

- environ 90 Km de tubes en acier de différents diamètres, principalement de diamètre 24 pouces,
- des vannes de différents diamètres allant de 4 pouces à 24 pouces,
- des gares de racleurs de diamètre 24 pouces,
- des skids de filtration,
- des postes de détente,

La pression maximale de service de tous ces équipements est de 76 bars.

Les soumissionnaires désirant participer à cet Appel d'Offres peuvent retirer les dossiers y afférent à l'adresse suivante :

**LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ - 19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE
1005 - EL OMRANE TUNIS**

et ce à compter de la date de publication du présent communiqué, excepté les Samedi et Dimanche et moyennant le versement d'un montant non remboursable de **Trente Dinars (30 DT)** par exemplaire en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les Soumissionnaires ayant retiré le Cahier des Charges auprès de la Direction de la Production et du Transport Gaz.

Sous peine de nullité, les Offres doivent être établies et présentées conformément au Cahier des Conditions d'Appel d'Offres (CCAO).

Le délai pendant lequel les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres techniques et financières est de **Cent Vingt (120) jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les offres doivent être obligatoirement envoyées à la STEG par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la Direction de la Production et du Transport du Gaz à ElOmrane (contre décharge) sous triple enveloppes fermées et cachetées au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS
DE LA DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT DU GAZ
19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE - 1005 EL OMRANE TUNIS.**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2015 G 31 :
« Contrôles règlementaires et poinçonnage en usines »**

L'enveloppe externe doit porter uniquement l'adresse de la STEG, les références de l'Appel d'Offres, le libellé et la mention «**NE PAS OUVRIR**».

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

1. Une caution bancaire provisoire personnelle et solidaire d'un montant égal à l'équivalent de Deux Mille Cinq Cent dinars (2 500 ,000 DT).
2. Le CCAO, le CCAP, le CSC, paraphés à toutes les pages, signés et portant le cachet à la dernière, par le soumissionnaire.
3. Les pièces annexes suivantes :
 - L'agrément A2 et A3, pour les contrôles réglementaires (copie certifiée conforme).
 - Des copies certifiées conformes des cartes professionnelles des représentants de l'Organisme de Contrôle qui seront chargés des prestations de contrôles en usines.
 - Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
 - Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des Offres (copie certifiée conforme).
 - Une déclaration sur l'honneur, que le Soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
 - Une déclaration sur l'honneur, confirmant que le soumissionnaire n'a pas fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (original).
 - Un extrait du registre de commerce.
4. Deux enveloppes cachetées: une première enveloppe contenant l'offre technique et une deuxième enveloppe contenant l'offre financière.

La première enveloppe doit porter la mention « offre technique », le numéro et le libellé de l'Appel d'Offres ainsi que le nom et l'adresse complète du soumissionnaire.

Cette première enveloppe doit contenir l'offre technique détaillée conformément aux stipulations de la CCTP et aux dispositions de l'article 11 de CCAO «forme et constitution de l'offre».

La deuxième enveloppe doit porter la mention «offre financière», le numéro et le libellé de l'Appel d'Offres ainsi que le nom et l'adresse complète du soumissionnaire.

Cette deuxième enveloppe doit contenir :

- La soumission par lot dûment remplie et signée.
- L'offre financière par lot établie conformément au modèle prévue à cet effet.
- Toutes autres indications ou pièces ayant trait aux prix et aux conditions financières de l'offre.

Les Offres des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre de la Direction de la Production et du Transport du Gaz à El-Omrane au plus tard le **Vendredi 25 Décembre 2015 à 9H00**, le cachet du Bureau d'Ordre de la DPTG faisant foi.

Toutes les Offres reçues après la date et l'heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu à la Direction de la Production et du Transport du Gaz à El-Omrane, le **Vendredi 25 Décembre 2015** à partir de **9H30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.